



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 15 décembre 2014

Préavis N° 23/2014 concernant la demande d'un crédit d'étude pour l'aménagement de l'espace public chemins des Cerisiers, de Grandchamp, du Porteau et de la Forestallaz

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 12 décembre 2014 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 23/2014,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Octroyer le crédit demandé de CHF 132'000.- ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense via le compte 430.3185 sur les exercices courants.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 12 décembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La secrétaire


Daniel Berner


Chantal Colagioia

